



## Nettoyage des façades de la maison par le locataire

-----  
Par charless

Bonjour,

le propriétaire demande de nettoyer une des façades de la maison , en particulier le pignon d'une hauteur d'environ 9 mètres, sur laquelle apparaissent des coulures dues soit à des micro algues ou autres salissures. Il s'agit du pignon exposé nord ouest très soumis aux intempéries. A l'entrée des lieux, il y a 6 ans et demi, sur des photos prises lors de l'entrée des lieux il y avait déjà de légères traces , mais cela n'a pas été relevé sur l'état des lieux. La peinture de la façade date de 2013.

Cordialement

-----  
Par janus2

Bonjour,

Ceci ne peut être considéré comme une menue réparation (nécessité de faire appel à une entreprise avec pause d'échafaudage ou nacelle) et n'étant pas listé dans le décret 87-712, le propriétaire ne peut pas vous l'imposer. C'est à lui de s'en charger...

-----  
Par charless

Bonjour, merci beaucoup pour votre réponse très claire et précise.  
Cordialement